



Inscription à l'Aide aux Devoirs Année 2022/2023

Chers parents,

Dès la rentrée des vacances de printemps 2023, l'Accueil Périscolaire intercommunal de Lignan de Bordeaux met en place l'aide aux devoirs pour les enfants qui le fréquentent et dont les parents le souhaitent.

Sous la responsabilité de la Communauté des communes, cette activité sera encadrée par le personnel de l'accueil périscolaire.

Il s'agit de proposer aux enfants concernés un lieu et des conditions favorables pour faire leur travail scolaire.

Le rôle de l'adulte est de garantir aux enfants un cadre adapté, de les aider à s'organiser dans leur travail et de leur expliquer les consignes en cas de besoins.

Les parents doivent vérifier le travail fait et le poursuivre à la maison si le temps imparti pendant l'accueil périscolaire n'est pas suffisant.

L'aide aux devoirs ainsi définie, aura lieu deux fois par semaine, **le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h00** et débutera dès le lundi 24 avril à 17h15.

Afin d'en faciliter l'organisation, les parents concernés s'engagent à ne pas récupérer leurs enfants avant 17h45.

A la fin de l'année scolaire, ce service fera l'objet d'un bilan pour envisager les conditions de sa poursuite ou pas à la prochaine rentrée scolaire.

L'inscription obligatoire doit se faire à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

Pour toute information vous pouvez joindre Solène TRIQUET au :
07 76 19 55 56 ou apslignan@cdc-portesentredeuxmers.fr